

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des affaires étrangères
et du développement international

Arrêté du 5 janvier 2017

**portant nomination de représentants du personnel à la commission administrative paritaire
du corps des adjoints administratifs de chancellerie**

NOR : MAEA1700356A

Le ministre des affaires étrangères et du développement international,

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires, notamment son article 9 ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2014 portant nomination des représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des adjoints administratifs de chancellerie ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2016 portant nomination des représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des adjoints administratifs de chancellerie ;

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Latifa Adarrab, adjointe administrative de 2^{ème} classe de chancellerie, est désignée en qualité de représentante du personnel suppléante, au titre de la CFTC-FAE-MAE, à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des adjoints administratifs de chancellerie, en remplacement de M. Abderamane Mohamed.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 5 janvier 2017

Pour le ministre des affaires
étrangères et du développement
international et par délégation

Le sous-directeur de la politique
des ressources humaines
Cédric MANUEL